AD/MB

DIJON, le

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

7E RÉGION MILITAIRE

ETAT-MAJOR

E BUREAU FFCI

N° 1004. 1 FFCI/HC

TÉL. { 49.00 à 49.04 / 50.00 à 50.03

POSTE N° 28

OBJET :

Le Général de Division DEVAUX,
Commandant la 7e Région Militaire,

à Madame Veuve MARINGUE Jean
Creux des Vernes

à PARAY le MONIAL
(S. & L.)

Madame,

Par B.E. N° 20.389-PM/S.H du 9.2.53, M. le Secrétaire d'Etat à la Guerre me fait connaitre que les services de Résistance de

M. MARINGUE Jean, né le 6.1.1914,

ont fait l'objet de l'attestation d'appartenance aux Forces Françaises Combattantes N° 51084, pour la periode du 1.10.43 au 5.4.45, comme Chargé de Mission de 3°Classe au titre du Reseau " RESISTANCE - FER. "

Cette attestation est la pièce officielle reconnaissant les services de résistance effectués par votre mari et qui peut servir à compléter les dossiers que vous auriez à constituer.

C'est donc par erreur qu'il vous a été indiqué le 19.8.52, sous N° 10.449 FFCI/RIF., que son activité rentrait dans le cadre de la Resistance Intérieure Française.

Je vous prie, Madame, de vouloir bien agreer mes hommages,

POUR ADRESSE DE LETTRE CORRESPONDANCE
A Monsieur Le Général
Commandant la 7e Région Militaire - Dijon
SANS INDICATION DE NOM

P.O. Le Capitaine LINDENBERGER,
Chef du Bureau F.F.C.I. de la 7ème Région